



## DECLARATION de la FSU11 Action du 21 septembre 2017 contre la Loi Travail 2

« Je ne céderai rien, ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes. »

Pourtant, depuis son élection le 6 mai dernier, Emmanuel Macron n'a eu de cesse de céder aux plus riches, ces « fainéants », ces cyniques, « ces extrêmes ». Ces choix se situent dans la logique des politiques marquées du sceau de l'austérité, qui ne sont rien d'autre qu'une volonté de conquête, de captation toujours plus grande des richesses par celles et ceux qui ont déjà le plus. Et ce, quitte à mettre à mal les solidarités, quitte à assujettir encore plus le salariat et ruiner les gens.

**Une politique de classe :** En France, les 6000 personnes les plus riches gagnent en un an en moyenne 60 années de SMIC, et leurs revenus ont progressé de 43 % en sept ans. A l'inverse, les 10 % les plus pauvres ont vu leur niveau de vie baisser de 6,2 %. Macron met en place une fiscalité renforçant les inégalités, avançant des baisses d'impôts qui seront captées pour près de la moitié de leur montant par les 10 % les plus riches, et qui de l'autre côté, conduiront à une diminution de l'action des services publics qui eux profitent à toutes et tous, avec notamment 120 000 suppressions de postes dans l'ensemble de la fonction publique. Il entend diminuer de 25 milliards d'€ le budget de l'Etat, de 15 milliards d'€ les crédits alloués à l'assurance-maladie, de 10 milliards ceux alloués aux collectivités territoriales. Il a annoncé la suppression des emplois aidés, qui permettent d'assurer pourtant, dans les écoles, dans les collectivités locales, dans le monde associatif, des missions d'intérêt général indispensables qui nécessiteraient au contraire des emplois pérennes pour ces personnels. 300 000 contrats aidés coûtent 3 Milliards par an ; le CICE pour 100 000 emplois coûte 24 Milliards. Il s'en prend aux retraités avec l'augmentation de la CSG, il s'en prend aux jeunes avec la baisse annoncée des APL, il s'en prend aux femmes qui seront le plus lourdement impactées par les ordonnances. Face à nous, nous avons un président mal élu, tous les jours plus discrédité, qui persiste dans une politique qui a conduit le FN au second tour de la présidentielle. Il y a donc une double-urgence. Une urgence sociale, immédiate, à défendre les intérêts de tous face à ceux de quelques-uns. Une urgence politique, sur un temps plus long, pour que dans cinq ans les alternatives soient ouvertes face au pire.

**Faire dès le début le choix de l'unité :** Le 12 septembre, la mobilisation contre la nouvelle loi Travail a sonné, avec un succès au-delà des espérances, les trois coups de la rentrée sociale. Les suites annoncées en commençant par le 21 septembre, sont dès à présent à construire. Cette loi travail ou plutôt cette loi licenciement tant celui-ci est facilité. Avec la poursuite de l'inversion de la hiérarchie des normes, c'est la mise en concurrence généralisée des salarié-es qui se met en place, et qui aura pour conséquence une diminution des rémunérations et des protections. La possibilité des référendums à l'initiative des patrons dans les entreprises de moins de 50 salarié-es, l'abandon des CHSCT, le plafonnement des indemnités prudhomales en cas de licenciement sont autant de coups portés à la protection des salarié-es.

**Construire la convergence des luttes :** Nul doute, dans un prétendu souci d'égalité, comme pour les réformes des retraites de 1993 et de 2003, la volonté sera forte d'aligner les droits de la Fonction publique sur les reculs du privé. A cela s'ajoutent les menaces sur le code du travail qui ont des incidences quasi-directes dans la Fonction publique, comme la définition de durée légale du travail ou le niveau du salaire minimum. Les réformes à l'œuvre dans la nouvelle loi Travail entrent en résonance avec ce que nous vivons dans la Fonction publique. Ainsi l'inversion de la hiérarchie des normes n'est pas sans lien avec ce qui se passe dans l'éducation, avec la fissuration d'un cadre national : les écoles de plus en plus soumises aux élu-es locaux, les collèges et les lycées dont les enseignements sont désormais à géométrie variable, les universités soumises à l'autonomie intégrale y compris financière. La définition locale de la charge de travail n'est pas un mal qui touche seulement le privé. De plus en plus, les fonctionnaires sont soumis à l'arbitraire des hiérarchies. Les annonces faites ne peuvent qu'inquiéter : dans l'enseignement, le ministre annonce déjà vouloir permettre le recrutement des professeur-es par les chef-fes d'établissement. Sans compter l'augmentation conséquente des emplois précaires intervenant dans l'éducation nationale.

**Articuler loi travail et fonction publique :** La convergence des mobilisations sera aussi essentielle dans la bataille que nous entendons mener contre ce pouvoir de casse sociale. Avec le gel du point d'indice, le retour de la journée de carence, le report possible des mesures PPCR, les suppressions de postes, Macron est aussi entré en guerre contre les fonctionnaires et la fonction publique. De ce point de vue, le 10 octobre doit être une journée de grève et de manifestations en écho des mobilisations actuelles. Il nous faut construire une véritable résistance sociale sur le terrain interprofessionnel, public-privé ensemble. Pour mettre un coup d'arrêt aux politiques qui creusent les inégalités et gangrènent notre modèle social ! Alors tous ensemble dans la poursuite de cette bataille contre les ordonnances Macron, tous ensemble le 28 septembre avec les retraités-es, tous ensemble avec la Fonction Publique le 10 octobre !